Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Angellerie (l') - Tome I

Angellerie (l'), f. et logis, c^ne^ de *Beaulieu*. — *Cass.*, f. et château. — Des deux ruisseaux qui y naissent, l'un tombe dans l'Oudon, tandis que l'autre s'en va dans la Seiche, affluent de la Vilaine. — Ancien château à trois kil. S. du bourg ; fief et seigneurie relevant de Méral et habité presque jusqu'à la fin du XVII^e^ s. par une famille noble du même nom. Guyon de l'Angellerie est du nombre des nobles qui traitent avec le baron de Craon pour avoir sûreté des Anglais, 1428. — Jean de l'Angellerie, mari de Jeanne Viargerie, demeure au château, 1430. — François de l'A., 1539. — Claude de l'A., figure au nombre des nobles de Beaulieu, 1577. — Guillaume de l'A., mari de Françoise de la Bahoullière, d'où Renée et Jacquine, nées en 1610, rend aveu à Méral, 1634, mort avant sa femme, inhumé dans l'église, 1643. — Louis de l'A., écuyer, eut le malheur de tuer en duel, le dimanche 9 octobre 1634, René d'Aubert, fils du seigneur de l'Aunay, avec qui son père avait un procès de chasse. Les biens des deux jeunes gens furent déclarés saisis. Louis de l'Angellerie, contre qui une sentence de mort avait été portée le 15 mars 1635, passa en Hollande et y prit du service. Il rentra en France et fut gracié à l'occasion de la naissance du Dauphin, juillet 1639. La réconciliation se fit également entre les deux familles, car le meurtrier fut choisi pour exécuteur testamentaire de René d'Aubert, propre père de sa victime, en 1660. Louis de l'Angellerie eut de Renée de la Saugère : Charles, 1646, Louis, 1647, Charlotte, 1651, Renée, 1655, Élisabeth, 1656, tous baptisés à Beaulieu. — Louis de l'A., aussi seigneur de Brassé, 1672, épousa Hélène de Meaulne, et Louis, son fils, mari de Perrine Ouvrard de la Saudraie, cessa d'habiter l'Angellerie. Depuis La Révolution, la terre, acquise par M. Boisseau qui en était fermier, est passée à M. Joseph Lasnier et reste dans la famille.

La famille de l'Angellerie a possédé, en outre, la Fleurardière du Bourgneuf. On la trouve aussi dans le Craonnais. Louis de l'A. déclara en 1668 qu'il entendait maintenir la qualité d'écuyer, et qu'il ne connaissait que ses enfants portant son nom et ses armes, qui sont, dit-il, *d'argent à trois estoiles de gueules et un croissant en abîme de mesme*. Les titres qu'il présenta remontaient à son trisaïeul et à l'année 1485.

Reg. par. de Beaulieu et du Bourgneuf. — Arch. nat., MM 703, f. 868. — Arch. de la M., B 550.